

	<i>Le droit pour les professionnels de santé</i>	
		- Droit de la santé
	VEILLE JURIDIQUE JUILLET 2017	Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/08/2017

Législation et réglementation internes et européennes

- **Décret n°2017-1200 du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale**, JO du 29 juillet 2017

Le décret fixe les priorités du projet territorial de santé mentale. Il précise également la méthodologie et les délais maximum de son élaboration, en définissant notamment le rôle des agences régionales de santé et le contenu du diagnostic territorial partagé.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/7/27/SSAH1710848D/jo/texte>

- **Arrêté du 24 juillet 2017 portant approbation de l'accord conventionnel interprofessionnel relatif aux structures de santé pluriprofessionnelles**, JO du 5 août 2017

Sont approuvées les dispositions de l'accord conventionnel interprofessionnel relatif aux structures de santé pluriprofessionnelles et ses annexes, conclu le 20 avril 2017 entre d'une part, l'Union nationale des caisses d'assurance maladie et d'autre part, la Fédération française des médecins généralistes, La Confédération des syndicats médicaux français, la Fédération des médecins de France, l'Union nationale et syndicale des sages-femmes, l'Organisation nationale des syndicats de sages-femmes, le Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux, le Syndicat national autonome des orthoptistes, la Fédération nationale des centres de santé, la Fédération des mutuelles de France, la Fédération nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035374159&dateTexte=&categorieLien=id>

Jurisprudence

-

Doctrines

- 1. « Lorraine : E-santé et coopération multi site. Une réponse aux désert médicaux ».** Dans la *Revue Hospitalière de France*, J. AZZI, mai-juin 2017, p. 22.

Certains hôpitaux comme l'Hôpital St Jacques de Dieuze, choisissent l'innovation pour lutter contre les déserts médicaux et offrir aux patients des soins de qualité. Pour pallier aux manques de spécialistes, l'hôpital est pourvu d'outils e-santé : des téléconsultations gériatriques et des dépistages de rétinopathie diabétique via la télémédecine.

- 2. « Pour des agences régionales dotées de plus de moyens de régulation ».** Dans la *Revue Les Tribunes de la santé*, P.-H. BRECHAT et A. LOPEZ, juillet 2017, n°55, p. 75.

L'Etat apparaît être le régulateur du système de santé régional avec la création des Agences régionales de santé. Ses compétences portent sur tous les domaines d'intervention en faveur

	<i>Le droit pour les professionnels de santé</i> 	- Droit de la santé
	VEILLE JURIDIQUE JUILLET 2017	Auteur : Nora Boughriet, Docteur en droit Date de mise à jour : 07/08/2017

de la santé. Cependant cette réforme est en attente d'évolutions afin que l'ARS dispose de moyens d'action plus efficaces.

3. « L'empathie dans le soin procède-t-elle de la raison ? ». Dans la Revue *Ethique et Santé*, D. ARSENE, juin 2017, n°2.

4. « Raison et sensibilité dans le traitement de la douleur ». Dans la Revue *Ethique et Santé*, P. LA MARNE, juin 2017, n°2.

Rapports, Avis, Décisions, Recommandations, Communiqués de presse, Appels à projets

1. HAS, Prévention des risques de plagiocéphalie chez le nourrisson, Décision n°2017.0086/DC/MRAPU, 28 juin 2017

Documents en cours d'élaboration : une fiche mémo à l'attention des professionnels et un document d'information pour le public

https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2017-07/dir33/dc_2017_0086_droit_d_alerte_le_lien_plagiocephalie_cd_2017_06_28_vd.pdf

2. M. MULLER, « 728 000 résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2015. Premiers résultats de l'enquête EHPA 2015 », DREES, juillet 2017.

L'enquête aborde les sujets suivants : des résidents de plus en plus âgés, des femmes en établissement plus seules que les hommes, des résidents en majorité dépendants, des résidents qui souffrent à 90% de troubles de la cohérence et de maladies neuro dégénératives, plus d'un quart des résidents sous protection judiciaire, deux sorties sur trois a pour origine un décès.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/728-000-residents-en-etablissements-d-hebergement-pour-personnes-agees-en-2015>